

Jean-Baptiste André Godin à Bailey Brothers et Cie, 12 octobre 1861

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (166r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Bailey Brothers et Cie, 12 octobre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41908>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bailey Brothers et Cie](#)

Lieu de destination Liverpool (Royaume-Uni)

Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin rappelle à Bailey Brothers sa lettre du 3 octobre 1861 relative à une proposition de paiement immédiat de la marchandise à Londres, et il leur demande s'ils préfèrent être payés ainsi à Londres ou sur une traite à Paris. Godin demande à Bailey Brothers s'ils peuvent lui livrer de la fonte n° 1 d'une qualité supérieure à celle de la fonte qu'ils ont déjà livrée.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Personnes citées

- [Comptoir national d'escompte de Paris](#)
- [Guébin, Giraud et Cie](#)

Lieux cités [Londres \(Royaume-Uni\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lundi le 22 d'août 1775

166
164/182

Messieurs Paisley Brothers & C[°]
à Liverpool

sous riposte à la lettre que je vous
ai écrite le 3 instant. je vous prie
de me faire connaître le motif. par lequel
vous proposant le paiement immédiat de ces
factes à Londres vous faire une offre
dans des marchandises. il va de soi que
si vous préferez vous pourvoir en une
truite payable à Paris je vous le laisse
la faculté et vous pourriez en a mes
factes tirer sur le comptoir des marchands
ou sur effet Guichin Germe et cie
à date ultérieure. veuillez donc me faire
connaître le mode de paiement que vous choisirez
entre celles que je vous ai proposées à Londres
même. ou à Paris si vous fairez envoi
deux marques dans la dernière expédition
séparées factes qui conviennent en qualité
peut-être éloigné l'un de l'autre deux factes
de Beaupont que j'avais alors promisamment
si j'avais pu gagner de celle que vous destinez
mequillier maintenant je me demandais si vous
en prendriez au moins mille tonnes à elle ont
de bonne qualité. dans tous les cas veuillez
me dire ce tout enfin sans que cela puisse
charger la compagnie que vous allez me faire
si vous faites des factes de 2000 tonneaux en qualité
de ces factes de 1000 tonnes et à quel fondement

veuillez également aillies
veuillez